

## Informations clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Alisé Asian Equities

ISIN : Part I FR0010530766 – Part R FR0010515510

Cet OPC est géré par UZES GESTION

## Objectifs et politique d'investissement

### Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- Le fonds, de classification « actions internationales », a pour objectif de réaliser une performance annuelle supérieure à celle de son indice de référence le MSCI AC Asia Pacific dividendes nets réinvestis, cours de clôture). L'indice n'est qu'un indicateur de comparaison. Ce fonds n'est pas un fonds indiciel.
- Le fonds est principalement exposé via des OPC ou accessoirement en direct sur les marchés de la zone Asie Pacifique. La politique d'investissement s'appuie sur une allocation stratégique de long terme définie par l'optimisation de la rentabilité, les risques et les opportunités des marchés et une gestion flexible en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs.

### Les caractéristiques essentielles de l'OPC :

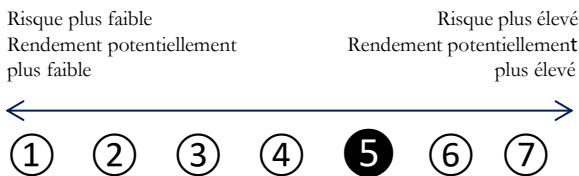
- L'actif du fonds est composé :
  - Au minimum de 75% de l'actif net et au maximum 125% de l'actif net en exposition directe ou indirecte au marché actions y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments à terme. Le fonds intervient uniquement sur des instruments dérivés négociables sur les marchés réglementés de la zone euro et/ou internationaux.
  - Au minimum de 50% de son actif en actions d'autres OPC commercialisés en France. Ces OPC pourront être gérés par les sociétés de gestion du groupe Financière d'Uzès.

- Au maximum de 50% de l'actif en petites et moyennes capitalisation à travers d'autre OPC.
- Au maximum 25% de l'actif soit au travers d'OPC soit en direct (20% maximum) des actifs obligataires, titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euro ou en devises (pays de l'OCDE et pays émergents). La signature des émetteurs est au moins égale à BBB (Standard & Poor's) et Baa (Moody's), de type « Investment Grade », ou pouvant accessoirement être non noté (maximum 10% de l'actif net).

### Autres informations :

- La durée minimale de placement recommandée est 5 ans.
- Ce fonds est un OPC de capitalisation (part I et R).
- Part I (investisseurs institutionnels et grands investisseurs particuliers): minimum 1 part pour la première souscription.
- Part R (tous souscripteurs) : minimum 1 part pour la première souscription.
- Le fonds peut prendre des positions en vue de couvrir le risque de change.
- Les demandes de souscriptions et de rachats de parts sont exécutées de façon hebdomadaire, selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

## Profil de risque et de rendement



Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle de l'OPC sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC.
- La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- Catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels l'OPC peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- Risque de change : la fluctuation des monnaies par rapport à l'Euro peut avoir une influence négative sur la valeur de ces instruments, et faire baisser la valeur liquidative du fonds.
- Risque actions : si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.
- Risque de perte de capital : l'OPC n'est pas garanti en capital.
- Risque de taux d'intérêt : Lorsque les taux d'intérêt augmentent, le cours des obligations baisse.
- Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs d'obligations, la valeur des titres de créance peut baisser.
- Risque de produits dérivés : la valeur liquidative du fonds peut baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le fonds est exposé.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée	4% maximum
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants Part R	2.12%*
Frais courants Part I	1.50%*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

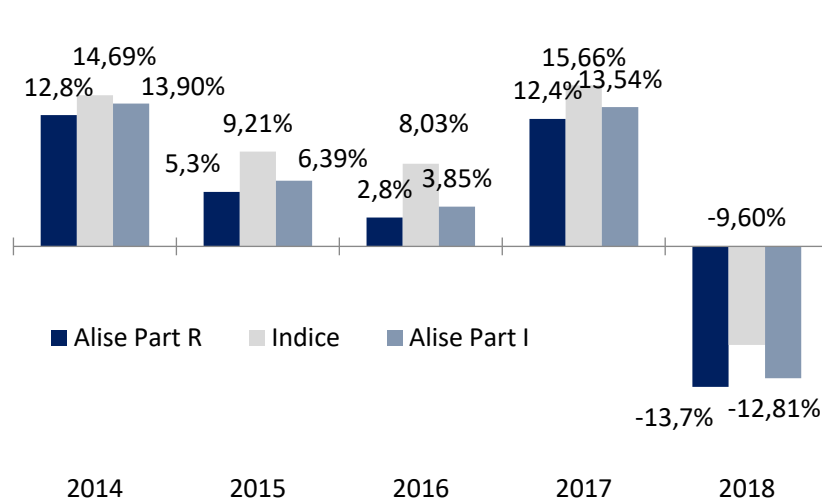
Les frais d'entrée et de sortie affichés constituent les maxima applicables et sont acquis au distributeur. Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur afin d'obtenir le montant effectif de ces frais.

\*Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 28/12/2018. Ils peuvent varier d'année en année, ils ne comprennent pas les frais de transactions.

Pour plus d'informations sur les frais et charges, veuillez-vous référer au prospectus, disponible sur le site internet : [www.finuzes.fr](http://www.finuzes.fr)

## Performances passées

Performances du FCP au 28/12/2018



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Cet OPC a été créée le 14/09/2007.
- Les performances affichées sont calculées en EUR.

## Informations pratiques

- Le dépositaire : Financière d'Uzès.
- La forme juridique : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.
- Le prospectus complet de l'OPC, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de la Financière d'Uzès-13 rue d'Uzès-75002 Paris ou sur le site internet : [www.finuzes.fr](http://www.finuzes.fr).
- Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque vendredi de bourse ouvré à Paris (ou le jour de bourse ouvré précédent si le vendredi est un jour de fermeture de la bourse de Paris) avant 12 H auprès du dépositaire : FINANCIERE D'UZES et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du vendredi qui suit la réception des demandes, soit à cours inconnu. Si le vendredi est un jour férié légal, la valeur liquidative de l'OPC est calculée sur les cours de clôture du jour précédent.
- La valeur liquidative est disponible sur le site [www.finuzes.fr](http://www.finuzes.fr) et au 33 (0) 1 45 08 30 24.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité d'UZES GESTION et de La Financière d'Uzès ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.
- La politique de rémunération est disponible sur le site [www.finuzes.fr](http://www.finuzes.fr) ainsi qu'en version papier sur demande.